

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)

RÉSUMÉ DU PROGRAMME³

(A mettre en ligne sur le site du FCP)

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	UNICEF	Domaine Prioritaire:	Gouvernance et cohésion sociale		
Autorité(s) nationale(s):	Direction Générale des Affaires Judiciaires/Délégation Générale aux Droits de l'Homme				
Numéro du Programme:	8				
Nom du Programme:	Programme d'Appui au renforcement de l'efficacité de la Justice et au respect des droits humains				
Budget Total:	USD 500 000				
Zone d'intervention:	Anjouan, Mohéli, Grande Comores				
Date d'approbation/Comité de Pilotage:	04/03/2010				
Durée du Programme:	24 mois	Date de démarrage:	Mai 2010	Date de clôture:	Avril 2012
Description du Programme:	L'action du projet porte sur l'amélioration des performances de la justice, la valorisation du respect des droits des détenus, notamment les femmes et les enfants, afin de consolider la paix, la stabilité, le renforcement de la gouvernance démocratique et la primauté du droit aux Comores.				
Objectif global de consolidation de la paix:	Renforcer la consolidation de la paix par le renforcement de l'effectivité de la justice et le respect des droits humains				
Objectifs immédiats:	Renforcer l'efficacité des performances de la justice, de veiller au respect et à la mise en œuvre des droits humains en général et des droits des femmes et mineurs en prison en particulier				
Résultats et activités clefs:	<p>Au terme du présent projet, les résultats suivants devront être atteints:</p> <p>1- <u>L'accessibilité et l'efficacité du service public de la justice sont renforcées. Dans ce cadre, il est prévu de :</u> (a) Appuyer l'élaboration de la nouvelle loi organique portant sur l'organisation de la justice dans le but notamment de rapprocher la justice des justiciables ; (b) organiser des audiences foraines dans l'ensemble du territoire national pour liquider le stock des affaires en souffrance; (c) mettre en place une politique d'aide judiciaire au profit des justiciables les plus vulnérables; (d) construire une nouvelle salle d'audience, amie</p>				

³ Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

	<p>plus vulnérables; (d) construire une nouvelle salle d'audience, amie des enfants, au Palais de Justice de Moroni et d'en réhabiliter les salles d'audience de Fomboni et de Mutsamudu ; (e) Acquérir des mobiliers de bureau et des équipements informatiques en vue de faciliter les travaux des magistrats y compris les juges des enfants.</p> <p><u>2- Les droits des personnes détenues, y compris les femmes et des mineurs sont améliorées :</u> Dans ce cadre, il est prévu de : (a) réhabiliter les maisons d'arrêt, y compris les latrines et les espaces de jeux ; (b) construire des quartiers pour mineurs et femmes; (c) créer des unités de soins au sein des maisons d'arrêt et assurer des services médicaux aux détenus; (d) organiser des séances de formation au profit des détenus pour lutter contre la violence en milieu carcéral ; (e) organiser, sur la base des besoins exprimés, des formations au profit des femmes et mineurs ; (f) former le personnel pénitentier pour renforcer leurs capacités en matière de respect des droits des détenus.</p> <p><u>3- La sécurité juridique est renforcée par l'amélioration de l'accès aux textes.</u> Dans ce cadre, il est prévu de : (a) Acquérir des ouvrages juridiques pour faciliter la mise en place d'une bibliothèque des juridictions ; (b) compiler et diffuser les principaux textes nationaux et internationaux ainsi que les principales décisions de justice(c) Appuyer le fonctionnement du service du Journal Officiel de l'Union des Comores.</p> <p><u>4- Les droits de l'homme sont promus et respectés. Dans ce cadre, il est prévu de :</u> (a) Elaborer une politique Nationale des droits de l'homme ; (b) Opérationnaliser et renforcer les capacités de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme et des Libertés ; (c) Mettre en place un système indépendant de contrôle des lieux de détention ;(d) renforcer les capacités opérationnelles de la Délégation des Droits de l'Homme sur l'ensemble du territoire national.</p>
<p>Approvisionnement:</p>	<p>Infrastructures : Construction de salles d'audiences, de latrines, des quartiers pour mineurs Transport : Véhicules Autres : Matériel informatique, transport, carburant, bureautique</p>